

Madame, Monsieur,

Les élèves du collège Jean-Jacques ROUSSEAU peuvent devenir membres du F.S.E (foyer socio-éducatif) et ainsi participer à la vie du collège.

La cotisation annuelle est fixée à 5€ ; celle-ci n'est pas obligatoire mais volontaire.

Elle permet de contribuer au financement des nombreux projets menés par l'équipe éducative, de participer au financement des voyages organisés tout au long de l'année et ainsi de diminuer leur coût, de soutenir l'UNSS, de bénéficier d'une priorité pour l'inscription au « Club sortie théâtre » entre autres...

Les élèves s'étant acquittés de cette cotisation auront un tampon dans leur carnet de liaison.

Le F.S.E



© Can Stock Photo

Collège J.J.ROUSSEAU

Année Scolaire

2018/2019

BULLETIN D'ADHÉSION AU F.S.E (à remettre au représentant du F.S.E)

NOM : **PRÉNOM :**

CLASSE (année d'inscription):

Nom du Responsable Légal :

Adhère au Foyer socio-éducatif du Collège Jean-Jacques ROUSSEAU pour l'année scolaire 2018/2019

ci-joint: un chèque de 5 € à l'ordre du F.S.E du collège J.J.ROUSSEAU

ou

5 € en espèces

Date :

Signature :